



Ville de L'Île-Perrot  
MRC de Vaudreuil-Soulanges  
Province de Québec

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 580-27

---

#### AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ:

**QUE** lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Île-Perrot tenue le 9 juin 2015, le règlement suivant a été adopté :

**Règlement numéro 580-27** intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 580, afin d'agrandir la zone C-35 en y ajoutant le lot 1 575 681 et de modifier la grille des usages et normes de la zone C-35 »;

**QUE** par sa résolution portant le numéro 15-06-17-10, le comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges a déclaré le règlement numéro 580-27 conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**QUE** la MRC a délivré en date du 19 juin 2015 un certificat de conformité au schéma d'aménagement portant le numéro IP 2015-02;

**QUE** le présent avis et le règlement peuvent être consultés sur le site internet de la Ville au [www.ile-perrot.qc.ca](http://www.ile-perrot.qc.ca).

**DONNÉ À L'ÎLE-PERROT**, ce vingt-septième jour (27<sup>e</sup>) du mois de juin de l'an deux mille quinze (2015).

Lucie Coallier, OMA  
Greffière